



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par Vincent Georgeault
gestionnaire subventions monuments historiques
02 31 38 39 54
vincent.georgeault@culture.gouv.fr

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Caen, le **18 NOV. 2025**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer avoir transmis le **12 NOV. 2025**, pour paiement, une demande de versement d'un montant de 61 104 €, au service facturier de la direction générale des finances publiques.

Cette somme de 61 104 € représente le 1^{er} versement de la subvention d'un montant de 78 226 € qui vous a été allouée par convention le 29 mars 2023 pour la restauration des menuiseries extérieures – dite « tranche A » remplaçant les tranches dites « 1 et 2 » – du logis de la Chaslerie à La Haute-Chapelle commune nouvelle de Domfront en Poiray (Orne).

Pour mémoire, l'article 4 de ladite convention précise : « (...) Des acomptes pourront être versés au cours de l'exécution des travaux, ils **ne pourront excéder 80%** du montant prévisionnel de la subvention. Le **soldé sera versé au vu d'une attestation du maître d'ouvrage indiquant que l'opération est achevée** et qu'il n'a **plus de factures à présenter**, de la transmission par le maître d'ouvrage du DDOE (dossier documentaire des ouvrages exécutés) en deux exemplaires papier et une version numérique. L'Etat ne s'engage à verser la totalité de la subvention que si les travaux exécutés sont à tous égards **conformes à l'autorisation de travaux.** »

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de région et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles et par subdélégation,
La directrice régionale adjointe déléguée en charge des
patrimoines et de l'architecture

Diane DE RUGY

Monsieur Pierre Paul FOURCADE
La Chaslerie
La Haute-Chapelle
61700 DOMFRONT-EN-POIRAY